

I. INTRODUCTION

Suivant l'ordre de mission n° 121/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2024 du 29 octobre 2024, une mission officielle du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC a été menée à Mbuji-Mayi dans la Province du Kasai Oriental en vue d'accompagner les parties déclarantes au téléchargement, au remplissage correct des formulaires de déclaration du Rapport ITIE-RDC 2022 et à leur chargement dans le T/SL (Cf. copie de l'ordre de mission en annexe).

II. ASPECTS GENERAUX

- Durée de la mission : du 11 au 20 novembre 2024, soit 10 jours calendrier équivalent à 9 nuits ou voir la durée fixée sur l'ordre de mission, le cas échéant.
- Plusieurs participants en provenance des entreprises, de la Régie provinciale des recettes ainsi que de différentes ETD ont pris part à l'atelier technique préalable à l'accompagnement.
- Prise en charge : la logistique a été assurée par le COREF au travers la Coordination provinciale du Projet « ENCORE » de la Banque Mondiale au Kasai Oriental, notamment pour l'organisation de l'atelier.

III. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée en trois étapes : (i) Présentation des civilités et planning des activités à mener, (ii) tenue de l'atelier technique avec les parties déclarantes (iv) Accompagnement de proximité des parties déclarantes à la déclaration.

1) Présentation des civilités et préparation de l'atelier

Les 11 et 12 novembre 2024 : civilités auprès des autorités provinciales, contacts des parties déclarantes et préparation de l'atelier.

2) Tenue de l'atelier.

Du mercredi 13 au jeudi 14 novembre 2024 :

Les parties prenantes se sont retrouvées au cours d'un atelier technique dans la salle Maurice TSHIKUYA de l'INPP à Mbuji-Mayi afin de récapituler les notions sur la déclaration à l'ITIE.

Pour ce faire, un rappel stratégique a été fait à leur intention sur (i) la Norme l'ITIE (son contenu et mécanisme d'action), (ii) le Fondement légal et normatif de la déclaration à l'ITIE, (iii) les Données à déclarer et les parties déclarantes, (iv) les Outils et processus de déclaration, (v) le Calendrier et prochaines étapes et (vi) des exercices pratiques.

L'activité a connu la participation de ± 30 personnes représentant la Régie provinciale des recettes du Kasai Oriental (DGRKOR), les entreprises minières (SACIM et MIBA) ainsi que 06 ETD (Commune rurale de MIABI, secteur de Kakangayi, secteur de Tshilundu, secteur de Tshijiba, secteur de Movo Nkatshia et secteur de Mpemba).

3) Accompagnement des parties déclarantes

Du 15 au 19 novembre 2024 :

A l'issue d'une itinérance dans les différentes entités, nous avons assisté les parties déclarantes à l'utilisation de l'outil de télédéclaration par le remplissage correct des formulaires.

Le 20 novembre 2024 : Retour à Kinshasa.

ACCUSE DE RECEPTION	
ITIE-RDC/SECRETARIAT TECHNIQUE	
Date : 22 NOV 2024	N° 533
Heure : 14h52	
Par : MASSARA L	
Signature : 	

IV. APPRECIATION ET DIFFICULTES

- Accompagnement et facilitation du délégué du COREF/ENCORE dans l'organisation logistique de l'activité, nonobstant la détermination tardive du lieu de tenue de l'atelier ;
- Participation active à l'atelier d'échanges avec les parties prenantes ;

Sans être exhaustif, les difficultés ci-après ont été notées :

- Difficultés d'invitation et de participation des parties prenantes venant de l'intérieur (ETD surtout), faute de leur prise en charge jusqu'au lieu de l'atelier.
- Difficultés pour le voyage retour.

V. SUGGESTION

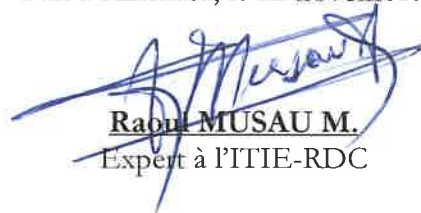
- En vue d'assurer une participation active et effective des parties prenantes venant de l'intérieur (ETD), il est impérieux d'intégrer la prise en charge de leur déplacement, logement et subsistance au lieu de la tenue de l'activité.

VI. CONCLUSION

Les parties déclarantes ont apporté les informations requises suivant les consignes de télédéclaration, malgré les multiples difficultés évoquées par les entités, pour le besoin de l'élaboration du Rapport ITIE-RDC de l'Exercice 2022.

Le relevé des déclarations sont disponibles au ST ITIE-RDC.

Fait à Kinshasa, le 22 novembre 2024.



Raoul MUSAU M.
Expert à l'ITIE-RDC

• En Annexe :

1. L'ordre de mission estampillé par les services aéroportuaires ;
2. Les cartes d'embarquement aller et retour ;
3. Les Go pass et taxes aéroportuaires aller et retour
4. La facture de location véhicule.

ORDRE DE MISSION N° 121/COORD/ITI-ERDC/ST/GMK/2024

La personne dont le nom et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la **Province du Kasai-Oriental**.

Il s'agit de :

Nom	Fonction
M. Raoul MUSAU MWANA	Expert Technique en charge des Questions Juridique, de la Collecte et Analyse des données au Secrétariat Technique de l'ITI-ERDC.

Objet de la mission : Accompagner les parties déclarantes au téléchargement, au remplissage correct des formulaires des déclaration du Rapport ITIE-RDC 2022 et à leur chargement dans le Progiciel TS/L (Phase 2).

Durée de la mission : 10 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa - Mbuji - Mayi et retour.

Moyen de transport : Avion et véhicule.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le **29 OCT 2024**

Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO



20 NOV 2024



2304062071 2/20
20/11/2024 15:57:21
ROCHER/KAYEMBEMR
BU1415 20NOV24
Seq : 5
AY MJM-FIH



République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



R.V.A.S.A

COZ-CON

I.D.E.F.
GO-PASS

N° 195836

/1318/24/N

VALEUR : \$ 10

VOL N° :

DATE 20 / 11 / 2024

COMPAGNIE AÉRIENNE :

NOM DU PASSAGER :

SEXE : M ☐

F ☐

CHILD ☐



AÉROPORT DE DÉPART :

Contrôleur

A

N
A
T
I
O
N
A
L

République Démocratique du Congo
Province du Kasaï Oriental

DGRKOR

DIRECTION GÉNÉRALE DES RECETTES

T.S.

046037

EMBARQUEMENT

N°

VALEUR : \$ 5

DATE 20 / 11 / 2024

VOL N° :

COMPAGNIE AÉRIENNE :

NOM DU PASSAGER :

SEXE : M ☐

F ☐

AÉROPORT DE DÉPART :

BANQUE :

Contrôleur

Nom et Signature du Caissier

Boarding PASS



2304040107

11/11/2024 07:58:05

2/31

MUSAU/RAOULMWANAMR

BU1416 11NOV24 Sièges/Seat

A/Y FIH-MJM

11A

ZONE OC

09MJM0243894
2304040107 Seq : 124
MUSAU/RAOULMWANAMR
BU1416 11NOV24

16KG



République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



00000000000000000000

I.D.E.F.
GO-PASS
N° 337958

2022/24/N

VALEUR : \$ 10

VOL N° : DATE : / / 20

COMPAGNIE AÉRIENNE :

NOM DU PASSAGER :

SEXE : M ☐ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART :

Contrôleur B

Signature & Cachet Banque

N
A
T
I
O
N
A
L

République Démocratique du Congo



VILLE DE KINSHASA

TAXE AÉROPORTUAIRE

TICKET PASSAGER

AÉROPORT INTERNATIONAL DE NDJILI

REF TSE10139223
Tarif 5 USD / LOCAUX
Passager Del
Compagnie VNR
Agent NGASIA MOISE
Date 11/11/2024 à 05:35:15

Bon voyage Mpepo Elamu Et

KAR